

# 10 clés pour favoriser une agriculture locale et durable

Si les élus n'ont pas vocation à maîtriser les enjeux techniques, les expériences de collectivités collectées par BRUDED en matière agricole et alimentaire ont mis en lumière plusieurs leviers concourant à l'aboutissement des démarches engagées.



1.

## Se donner les moyens d'agir

- Identifier un élu pilote de la démarche, voire un binôme d'élus ou élu - agent.
- Se former, s'acculturer aux enjeux agricoles et alimentaires.
- S'entourer de partenaires, solliciter des études (diagnostic, faisabilité du projet, etc.).

## Communiquer et impliquer sur le projet

- Impliquer l'équipe municipale pour que le projet soit partagé et porté.
  - Définir une gouvernance collective en définissant le rôle de chaque acteur et le type d'instance à mettre en place : comité de pilotage, comité technique, commission extra-municipale, etc.
- Associer le monde agricole à la réflexion et à l'émergence de solutions.
  - Communiquer auprès des habitants et des acteurs locaux, tout au long de la démarche.



2.



3.

## Organiser une veille régulière sur le foncier agricole

- S'informer des terres disponibles en s'abonnant à des dispositifs de veille foncière.
- Mettre en place ou décliner la veille foncière à une petite échelle (commune ou communauté de communes) car elle requiert une connaissance fine du territoire.
- Créer des relations interpersonnelles avec les agriculteurs locaux pour être informé rapidement des ventes et des départs au-delà de la veille foncière institutionnelle.
- Anticiper la transmission des fermes à dix ans.



4.

## Travailler à la bonne échelle

- Combiner stratégie intercommunale et initiatives communales.

5.

## Permettre l'accès au foncier

- Être dans une posture d'ouverture et d'accueil des porteurs de projet.
- Identifier le mode d'action le plus pertinent : mise à disposition de foncier public, ou mise en lien avec des propriétaires privés.



## S'assurer de la pertinence du projet agricole sur les terres ciblées

- Connaître le classement au PLU(i) et la qualité agronomique des terres visées.
- Vérifier les caractéristiques techniques des terrains : chemins d'accès, points d'eau, présence de bâtiments ou de serres, réseaux divers.
- Identifier les leviers et les freins pour l'implantation future de bâtiments ou de serres.
- En cas d'orientation vers une production biologique, entamer le processus de conversion des terres avant même le recrutement des porteurs de projets.
- Bien analyser les enjeux, notamment budgétaires, entre régie agricole et système plus souple de conventionnement avec des porteurs de projet ou des agriculteurs en place.

## Faciliter l'accès au logement pour les agriculteurs

- Aider les agriculteurs arrivant sur le territoire dans leur recherche d'un logement en proximité.
- Étudier la possibilité d'installation d'habitats légers notamment pour l'accueil de saisonniers, de stagiaires ou pour les porteurs de projets dans l'attente de trouver ou rénover un logement.
- Proposer des logements communaux à la location.



## Louer les terres

- Choisir le contrat de location adapté aux objectifs recherchés.
- Trouver le juste équilibre entre souplesse pour la collectivité et autonomie de décision de l'agriculteur.
- Être vigilant sur les risques de requalification en bail rural.

## Contribuer à la viabilité économique des exploitations

- Inciter le porteur de projet à réaliser une étude de marché pour s'assurer qu'il pourra commercialiser sa production.
- Identifier la part de production que la collectivité pourra acheter en contractualisant avec le producteur en veillant à ne pas le rendre exclusivement dépendant de la collectivité.



## Pérenniser l'agriculture et les filières alimentaires locales

- Soutenir les filières locales du champ à l'assiette, en s'assurant de la viabilité des outils envisagés et de leur synergie avec les acteurs existants.
- Traduire la volonté politique dans la commande publique : approvisionnement bio/ local de la restauration collective, soutien aux services environnementaux induits par des pratiques agricoles vertueuses, etc.